Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **12 (1876)**

Heft 1

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 1er Janvier 1876.

12e année. No 1.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — La critique historique et Nicolas de Flue. — Les Atlas classiques en Allemagne et dans la Suisse allemande. — Nécrologie : Charles Vouga. — Correspondance vaudoise. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Anecdotes.

Nicolas de Flue et la critique historique.

La critique historique qui a supprimé Guillaume Tell, ébranlé Winkelried et d'Erlach sur leurs piédestaux, s'est exercée aussi sur l'œuvre et même sur le caractère du pacificateur de la Suisse. Un savant allemand, naturalisé suisse, et qui s'est fait un nom honorable dans notre littérature nationale par son remarquable Recueil des chants de l'ancienne suisse (Eidsgenössische Liederchronik, Berne 1835), M. Rochholz, professeur *émérite* à Aarau, a entrepris dans un récent ouvrage de plus de 300 pages et intitulé : *Die Legende vom Bruder-Klaus vom der Flue* (Sauerländer 1875), la tâche ingrate de démolir le grand ermite et de le dépouiller de sa triple auréole religieuse, morale et patriotique.

Usant des procédés familiers à ce criticisme outré que notre érudit compatriote, Albert Jahn, l'auteur de l'histoire des Burgundes,

appelle l'*Hypercritique*, M. Rochholz a fait de Bruder Klaus un type d'ignorance, de superstition, un faux prophète, fanatique et imposteur à la fois, ce qui ne s'accorde guère. Confondant ensuite les personnes et les temps pour les besoins de sa cause, l'auteur de la légende de frère Nicolas rend responsable ce dernier des actes de vénalité de ses proches, de ses compatriotes du Nidwald et de ses descendants même, et va jusqu'à lui faire un crime des éloges ridicules et des contes absurdes ou intéressés, débités sur son compte par les écrivains légendaires et les controversistes des âges suivants.

L'homme de Dieu que les Confédérés de toutes les opinions et et de toutes les croyances s'étaient accoutumés à vénérer comme le pacificateur de la Suisse, ne serait plus, si l'on admettait les conclusions du savant critique d'Aarau, qu'un *saint de fabrique ultramontaine et jésuitique* et, comme il le nomme ironiquement, un *spécimen de patriotisme catholique romain* (ein rœmisch-catholischer Muster Patriotismus). Voilà où conduisent l'esprit de système et surtout la manie de transporter les vues et les préoccupations du présent dans le passé, manie déjà signalée souvent comme une source féconde d'erreurs et de sophismes. Que Nicolas de Flue ne sût pas lire et écrire, qu'il portât sur lui un rosaire et qu'il priât le chapelet ou non, que nous importe! Assez d'imbéciles de notre temps savent lire et écrire et croiraient se déshonorer en priant. Le merveilleux joue un certain rôle, il est vrai, dans la vie du pacificateur de la Suisse. Mais le surnaturel ne coule-t-il pas aussi à pleins bords dans la vie de Jeanne d'Arc, la *libératrice* de la France? La vierge de Domremy aussi pleurait, priait, entendait des voix du ciel; elle aussi avait quitté sa famille et avait pris, fantaisie étrange pour une jeune fille, le costume d'homme et des gens de guerre. Si Nicolas de Flue est un mystique, un exalté, Jeanne d'Arc est une vagabonde, une drôlesse, à moins qu'on ne l'appelle une hérétique et une sorcière, ainsi que l'appelaient les Anglais qui l'ont brûlée à Rouen. Tous les historiens, même les plus sérieux, M. Martin, par exemple, auquel on ne reprochera pas une crédulité excessive, n'ont pas hésité à reconnaître l'heureuse et électrisante influence de Jeanne d'Arc sur la nation française, en dépit de tout ce que son histoire renferme de choses étranges et qui heurtent toutes nos idées actuelles. Les plus belles pages de Michelet, dans la première

partie, dans la partie sérieuse de son histoire de France, sont sans contredit celles que lui a inspirées la chaste et touchante héroïne de Domremy. Moins extraordinaires, moins mystiques, ou moins sensitifs, comme on voudra, Nicolas de Flue et Jeanne d'Arc auraient-ils eu sur leurs contemporains l'influence qu'ils exercèrent? Comment le perspicace et ingénieux auteur de la légende sur frère Nicolas, qui cite plusieurs passages de Lessing favorables à ses tendances, n'a-t-il pas songé pareillement à noter ces lignes du même penseur bien plus appropriées encore à la circonstance : « Il y a » eu dans tous les temps des âmes privilégiées qui, par leurs pro- » pres forces, se sont élevées au-dessus des idées communes vers » une région plus lumineuse et qui, sans pouvoir communiquer à » d'autres les impressions qu'ils éprouvaient, ont cependant réussi » à en donner une idée par leurs récits. »

A. Daguet.

Les Atlas classiques en Allemagne et dans la Suisse allemande.

L'enseignement géographique dépend plus que tout autre des moyens auxiliaires dont il se sert. Le choix réussi de ces auxiliaires facilite la marche des élèves les plus faibles et leur fait faire des progrès que l'on demanderait en vain d'eux dans d'autres branches.

L'atlas de Stieler, paru en 1827 pour la première fois, a rompu le premier avec les atlas de pacotille et s'est maintenu dès lors d'édition en édition dans nombre d'écoles. C'est d'ailleurs un travail consciencieux et bien fait.

Stieler eut un rival en Sydow. Sydow est le fondateur d'une méthode pour l'enseignement géographique basée sur l'étude de la carte. Les cartes murales de cet habile géographe ont rendu les meilleurs services. Aucune école ne devrait pouvoir se targuer d'être une bonne école si elle n'a pas les cartes murales de Sydow; elles sont le fondement de tout enseignement rationnel de la connaissance de la terre et de ses habitants. La médaille toutefois a son revers. Les cartes de Sydow sont faites pour les gymnases plutôt que pour les écoles secondaires ou les classes inférieures (1).

C'est ce qui a fait la fortune de l'atlas Liechtenstern et Lange,

(1) On a aujourd'hui d'excellentes cartes murales de Kiepert, d'une exécution splendide. Mais comme elles ne forment pas atlas, l'auteur n'en dit rien. (Note du traducteur.)

qu'on trouve aujourd'hui répandu partout. Il est loin cependant d'être à la hauteur de Stieler et de Sydow pour l'exactitude et la vérité du dessin. Ainsi dans l'édition de 1873, le lac de Ladoga est représenté comme étant en communication non-seulement avec la mer Baltique, mais encore avec les lacs finnois par l'intermédiaire d'un canal dont le tracé est entièrement dû à l'imagination du dessinateur. Une seconde imperfection de cet atlas, c'est une certaine inégalité dans l'exécution des cartes, dont quelques-unes sont véritablement atroces et forment un contraste choquant avec les autres très belles qui les précèdent ou qui les suivent. L'éditeur Westermann a, il est vrai, corrigé en partie ces défectuosités. Elles n'empêchent pas d'ailleurs l'atlas en question d'être clair, exécuté avec goût et approprié à l'intelligence des élèves jusque dans les degrés les plus élémentaires de l'enseignement. Les cartes des montagnes en particulier appartiennent aux plus belles productions de la cartographie. Aussi l'atlas de Liechtenstern et de Lange est-il d'un grand usage en Suisse.

Dans d'autres écoles on préfère l'atlas d'Isleib, à cause du bon marché et parce que cet atlas d'ailleurs est très suffisant.

Il nous reste à parler de l'atlas qui, à nos yeux, l'emporte sur tous les autres, surtout en ce qui concerne la Suisse : celui de Wettstein, de Zurich. On lui fait cependant le reproche fondé de trop condenser les matières. Il serait à désirer qu'on pût y ajouter des cartes spéciales pour les différentes contrées de l'Europe et de l'Asie. Le supplément n'augmenterait pas beaucoup la dépense, si les Directions de l'Instruction publique des cantons s'entendaient pour faire la chose à frais communs.

(D'après G** dans la *Schweizerische Lehrerzeitung*.)

NÉCROLOGIE SUISSE.

Le docteur Vouga de Chanélaz.

(PREMIER ARTICLE.)

Le 13 décembre, on rendait les derniers devoirs à M. le docteur Charles Vouga, professeur à l'Académie de Neuchâtel. Un nombreux convoi accompagnait la dépouille mortelle du défunt, de Chanélaz, son séjour favori, à sa dernière demeure, le champ du repos de Cortaillod. De nobles, de touchantes, de chrétiennes paroles ont été prononcées sur sa tombe par M. le

pasteur Rosselet, M. Aimé Humbert et M. le Dr Guillaume. M. Rosselet a fait allusion aux entretiens suprêmes des sages de l'antiquité sur l'autre vie et rapporté l'entretien du même genre qu'il a eu avec l'homme distingué que perd le canton de Neuchâtel et qui, lui aussi, aurait été touché d'un rayon de la grâce avant de s'éteindre. La première parole de M. Rosselet, celle de Jésus à la pécheresse : « Va en paix, tous tes » péchés te sont pardonnés, » a fait une impression très diverse sur l'auditoire.

M. Aimé Humbert, parlant au nom de l'Académie, a déploré la perte de l'homme richement doué, du savant, et qui avait aussi en lui l'étoffe d'un littérateur, grâce à sa vive et brillante imagination, mais que des circonstances de sa vie et des entreprises industrielles ont détourné de sa voie. Vouga pouvait laisser un monument de son activité scientifique ou littéraire et n'a rien laissé que des fragments. Mais il vivra quand même au milieu de nous ; c'est d'abord par ses éloquentes leçons à la jeunesse des deux sexes et ensuite par le sympathique souvenir qui s'attachera à ses œuvres d'humanité, de bonté, de charité. Chez qui le malheureux Ramu trouva-t-il un asile et les soins dus à son état maladif, sinon chez notre ami et collègue Vouga (1) ?

M. Guillaume, prenant la parole au nom du corps médical, a retracé avec émotion les services rendus par le défunt à l'humanité souffrante et à l'art de guérir auquel on a tant de fois regretté qu'il ne se soit pas entièrement voué, tant il y apportait de perspicacité, de savoir, de connaissance réelle, tant son diagnostic était sûr. Pendant les vingt ans où M. Vouga a siégé au Conseil de santé et pris part aux examens des candidats, sa science aussi variée que profonde a été admirée non moins que son noble cœur, qui lui faisait des amis de tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître cette nature si franche, si expansive, si généreuse.

Tels sont en raccourci les discours prononcés sur la tombe entr'ouverte de l'excellent et regretté docteur Vouga, entourée des nombreuses personnes qui avaient accouru à ses funérailles, y compris la plupart de ses collègues à l'Académie et des étudiants de cette dernière, qu'on eût aimés à voir, comme cela a lieu dans d'autres cantons, exécuter un chant sur la tombe de leur maître et ami. Bien que l'industriel ait étonnamment nui au savant et même à l'homme, en raison de l'insuccès de son établissement principal, insuccès dû à des causes qu'il ne nous appartient pas de scruter ici, le bon docteur laisse un vide considérable. La pisciculture, entre autres, dont personne n'a parlé dans les oraisons funèbres dont il a été l'objet, retiendra le nom de Charles Vouga, auquel ses travaux dans cette branche importante des sciences naturelles appliquées ont valu une distinction flatteuse, celle de chevalier d'un des ordres de la couronne d'Es-

(1) Ramu, poète et lecteur de talent, si choyé à une certaine époque de sa vie et de son activité littéraire et politique, n'a trouvé en effet qu'en M. et Mme Vouga les soins délicats et l'hospitalité chaleureuse que lui refusaient ses parents en France et qu'il eût attendus vainement des autres amis de ses heureux jours. *Donec eris felix*, etc.

pagne, l'ordre de Charles III ou de Ferdinand. Parmi les fragments scientifiques auxquels a fait allusion M. Aimé Humbert, nous citerons plusieurs comptes-rendus d'ouvrages publiés dans la *Revue suisse* pendant la période de sa publication à Neuchâtel, de 1851 à 1861, et la traduction d'une partie de l'*Alpenwelt*, de Tschudi. A. D.

CORRESPONDANCE.

Granges, 30 novembre 1875.

Vous avez appris sans doute que le Grand Conseil de notre canton vient de voter l'augmentation du traitement des régents, selon le projet du Conseil d'Etat.

Cela doit vous réjouir ainsi que nous, vous noble champion de la cause de l'instruction populaire et de l'amélioration du sort des instituteurs de tous les pays.

Aussi, ne puis-je résister au désir de vous remercier pour vos nobles efforts, et surtout de témoigner, par ma faible voix, la satisfaction qu'en éprouve le corps enseignant primaire vaudois. Oui, honneur et reconnaissance à nos Autorités et à nos communes, qui ne craignent pas de faire un tel sacrifice pour améliorer la position de modestes, mais utiles fonctionnaires! Elles prouvent par là qu'elles comprennent le vrai progrès, et que l'éducation et l'instruction de l'enfance sont la base de la vraie démocratie, le fondement de la liberté. Encore une fois, merci, honneur et profonde reconnaissance aux hommes dévoués à la noble cause de l'instruction du peuple!

Et pour vous mettre en mesure, cher monsieur et ami, de juger par vous-même des progrès qui ont été réalisés dans notre position pécuniaire, permettez à un de ces vétérans que vous avez honorés à St-Imier, de vous présenter un tableau vrai de ce qui s'est fait depuis 40 ans. Ce sont des chiffres qui ont leur éloquence. J'ai débuté dans la carrière de l'enseignement à l'âge de 17 ans 3 mois, soit en 1835, avec un traitement de fr. 200

En 1837 j'avais	fr.	348
1838	»	405
1840	»	464
1841	»	522
1843	»	580
1847	»	620
1849	»	666
1855	»	786
1865	»	1120
1871	»	1150
1876 (si Dieu me prête vie) j'aurai	»	1580

plus les accessoires : logement, jardin et plantage dès le commencement.

Vous voyez par là que nous serions des ingrats si nous n'appréciions pas, commes elles le méritent, les Autorités qui viennent de voter un décret si avantageux en notre faveur.

Par *contre* (quelques-uns de mes collègues diront par *bonheur*) le Conseil d'Etat vient de nous interdire d'avoir plus de *deux* conférences par an, en mai *une de cercle* et *une de district*, au lieu des 10 ou 12 qui avaient lieu jusqu'à présent. Je m'incline.... (1) GUILLOD.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, par Elisée RECLUS. — Paris, Hachette.

Cet ouvrage, dont nous avons entretenu à plusieurs reprises nos lecteurs, continue à instruire ses nombreux souscripteurs par les aperçus à la fois attrayants et sérieux qu'il donne sur les divers pays du globe. Les livraisons récemment parues (de 20 à 31) nous promènent dans la péninsule italique dont nous étudions d'abord la topographie et l'hydrographie. Nous apprenons entre autres (page 325) que le lac de Locarno dont la plus grande profondeur n'est que d'une centaine de mètres, tend à se convertir en lac distinct du lac Majeur, à cause des alluvions de la Maggia. Le rival du lac Majeur, le lac de Côme est également en voie de comblement rapide. L'auteur nous fait connaître ce lac, ainsi que les autres lacs italiens, par des coupes et des chiffres de toute espèce. Nous apprenons également que les palus de l'Adriatique appelés lagunes diminuent d'étendue, tandis qu'il s'en forme de nouveaux plus avant dans la mer. Les vieilles cartes du rivage vénitien diffèrent grandement de celles d'aujourd'hui et M. Reclus retrace, avec des détails que nous nous bornons à indiquer, les principaux changements qui se sont accomplis. « Aucune » contrée, dit le savant géographe, si ce n'est la Hollande, ne s'est plus » souvent renouvelée que l'Italie sous l'action des eaux. »

Une belle carte du Delta du Pô éclaire l'étude de la Lombardie.

Pour l'ethnographie ou étude des races, la géographie universelle montre l'origine multiple des peuples de la Lombardie : Ligures, Pélasges, Etrusques, Gaulois, Celtes, Ombriens, ces aborigènes de la Péninsule, puis aux temps de l'invasion des Barbares, Goths, Vandales, Hérules et Lombards proprement dits, qui viennent ajouter de nouvelles souches aux anciennes.

Pour l'histoire, M. Reclus estime que celle de la Lombardie peut se résumer dans la lutte *entre le fief et la commune*.

La philologie interrogée à son tour prouve aussi la diversité des races par celles des noms de lieux, dont plusieurs sont de provenance évidemment germanique, comme certaines colonies des bords de l'Adige. Mais

(1) Avant de nous incliner, nous aimerions à savoir le motif de cette interdiction que nous avouons ne pas comprendre, ayant l'habitude de considérer les conférences comme une cause d'instruction mutuelle, de progrès, et partant comme une chose utile. (Note de l'*Educateur*.)

l'élément français serait, selon M. Reclus, beaucoup plus répandu que l'élément allemand, sur le versant italien des Alpes. Il cite les Vaudois du Piémont et la population en amont de Pignerol. Il relève le fait caractéristique et consolant pour les petits peuples que l'Israël des Alpes avec ses 16 ou 17,000 habitants, tient une plus grande place dans l'histoire que ne le laisserait supposer cette faible population. La vue du Mont-Rose dessinée par Tayler, en nous rappelant le splendide tableau de notre compatriote Calame, nous transporte dans la haute région des Alpes.

Le tableau comparatif des grandes villes de la péninsule a un intérêt réel. M. Reclus passe en revue *Turin*, ville tout à fait moderne, bien que brûlée par Annibal ; *Milan* qui n'est inférieure qu'à Naples en population, à Gênes par son commerce, et qui l'emporte sur toutes les autres villes situées entre les Alpes et la mer de Sicile par le mouvement scientifique et littéraire. Au moyen-âge déjà, on l'appelait la seconde Rome. Viennent ensuite Bologne la *grasse*, ou la *docte* dans l'Emilie, une des grandes villes de l'Outre Pô; Ravennes, la capitale d'Honorius et de Théodoric; Venise *la belle,* dont un dessin de Moynet, nous rend vivante la physionomie orientale et féerique ; Gênes *la superbe*, dessinée par Lorrien, avec le beau golfe voisin de Spezzia ; *Florence*, la ville des Médicis, dessinée par Benoît; *Rome,* avec ses Musées et ses Bibliothèques, sa campagne dessinée par Curson, ses marais Pontins, sa cascade de Terni, ses merveilles de tous genres; enfin *Naples,* avec sa magnifique nature, son golfe et le Vésuve représentés par une carte aussi lumineuse que poétique. Toutes ces villes fameuses et une foule d'autres moins célèbres sont étudiées dans les livraisons qui nous sont parvenues ces derniers temps et que nous avons parcourues avec un vrai charme, regrettant de ne pas avoir le loisir et la place pour consacrer une analyse *in extenso* aux fascicules aussi substantiels que bien écrits de cette publication importante. A. D.

L'HABITATION. — LE VÊTEMENT. — LES ALIMENTS. Manuel d'économie domestique, à l'usage des écoles secondaires et primaires supérieures, par L. FAVRE, directeur du gymnase cantonal. — Neuchâtel, chez Sandoz, 1875, 122 pages.

L'auteur des *Nouvelles jurassiennes* n'est pas seulement un conteur ingénieux et spirituel, il est aussi un écrivain pratique, un propagateur des connaissances usuelles. Aux preuves nombreuses que M. Favre en a données dans le domaine des sciences naturelles, nous en avons à ajouter une nouvelle aujourd'hui dans le Manuel d'économie domestique que nous annonçons. « Ce petit livre, dit l'auteur dans sa préface, est destiné aux » jeunes filles de nos écoles. En le publiant, il a cédé aux sollicitations » des institutrices qui manquent d'un livre approprié à l'enseignement de » l'économie domestique. On répète de plus en plus que les études éloignent » les jeunes filles des travaux du ménage; puisse ce petit livre contribuer » à leur faire comprendre qu'une femme doit être complète et qu'elle ne » l'est qu'à la condition de joindre la pratique à la théorie. »

Ce Manuel de M. Favre n'a que 120 pages de texte, mais il a trouvé moyen, dans ce nombre de pages relativement très court, d'embrasser toutes les parties de la vie domestique, et de suivre la jeune fille ou la femme future, de la cave au grenier, de la chambre à manger à la cuisine, de la chambre à coucher à la buanderie, et dans les soins à donner aux membres de la famille dans l'état de santé comme dans la maladie. Sous le nom de Notions générales, l'auteur nous donne d'abord toute une petite philosophie du ménage, c'est-à-dire l'énoncé des principes salutaires sur lesquels repose l'économie domestique, c'est-à-dire l'ordre, l'union, la vigilance, la sobriété, la simplicité des goûts, la fermeté du caractère, l'abnégation, le dévouement unis à l'intelligence et à la culture de l'esprit dont le matérialisme brutal de certains hommes voudrait faire abstraction dans l'éducation féminine. En opposition à ces utilitaires grossiers qui, ainsi que le bonhomme Arnolphe dans Molière, ne voient dans la femme qu'une servante et la veulent sotte ou ignorante, croyant l'avoir ainsi plus commode et plus fidèle, une *agnès* en un mot, M. Favre ferait volontiers cause commune, nous en sommes sûrs, avec le judicieux Chrysalde dont tout le monde sait la réponse pleine de sens dans l'*Ecole des femmes*.

Dans les notions et les conseils qu'il entremêle habilement sur l'habitation, le costume, l'alimentation, l'auteur du Manuel ne craint pas de faire par-ci par-là des emprunts à l'histoire, qui communiquent à ses leçons un attrait propre à tempérer ce qu'elles pourraient avoir de trop sec et de trop technique. Le style du livre est en harmonie avec le sujet, il est clair et précis. A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

Neuchatel. — Samedi, 6 novembre, ont eu lieu les conférences des instituteurs neuchâtelois, qui n'ont duré qu'un jour au lieu de trois.

M. Numa Droz, Directeur de l'Instruction publique, a souhaité la bienvenue aux instituteurs, en émettant le vœu que les autorités et le corps enseignant travaillent d'un commun accord au développement de l'éducation chez les enfants de nos écoles.

L'assemblée, composée de 120 instituteurs environ, décide que trois rapports de districts seront lus sur la question suivante à l'ordre du jour : « *Quelle doit-être l'étendue d'un cours d'instruction civique dans l'école primaire ?* »

Voici les conclusions de ces écrits :

1° L'enseignement de l'instruction civique est nécessaire à un peuple libre et républicain, puisqu'elle développe le sentiment des droits du citoyen et lui fait connaître en même temps ses devoirs.

2° Il faut jusqu'à l'âge de 12 ans se borner à donner des notions générales sur les devoirs des enfants et leur en montrer l'application dans toutes les occasions qui se présenteront.

3° Le premier cours systématique se fera de 12 à 13 ans et comprendra les droits et les devoirs sociaux, la patrie, les différentes formes de gouvernement et l'impôt.

4° Dans le degré supérieur, les sujets du degré moyen sont repris, ensuite on y ajoutera l'étude des Constitutions cantonale et fédérale. Ce dernier cours se fera dans le degré supérieur de l'école primaire, puis dans les écoles secondaires ou les classes d'apprentis, suivant les localités.

5° Une section demande qu'un manuel plus simple que celui qui est obligatoire maintenant, soit rédigé pour être remis entre les mains de l'élève. La Direction de l'Instruction publique pourrait prier M. Bornet de se charger de cette rédaction.

Deuxième question : *Quelles occupations et quelles récréations peut-on conseiller aux instituteurs ?* »

Les rapporteurs sont d'accord pour déclarer que l'instituteur est mal placé pour traiter une question où il est appelé à se juger lui-même. Les occupations recommandées sont : la lecture, l'étude, les leçons particulières, la culture des champs ; occupations que nécessitent du reste l'intérêt de la famille et les besoins de l'existence.

Quant aux récréations, les rapporteurs ne précisent pas, laissant à chacun, suivant les lieux et les coutumes, le soin de choisir dans les récréations celles que dictent la conscience et les convenances.

Le manque de temps empêche la discussion d'avoir lieu.

Une commission sera nommée par le Département de l'Instruction pour aviser aux moyens de procurer un manuel complet d'instruction civique.

La séance de l'après-midi fut consacrée aux affaires de la Société qui occupèrent l'assemblée jusqu'à 6 heures du soir.

Trois seuls travaux de concours furent présentés et couronnés. Ce sont deux travaux de M. Perriard, instituteur au Cerneux-Péquignot ; le premier est un travail d'analyse littéraire d'une fable de La Fontaine et le second, la clef de l'arithmétique, qui obtient un prix de 10 fr. Le troisième travail, qui a obtenu le premier prix de 20 fr., est un cahier de poésies présentées par M. Sandoz, instituteur à Môtiers.

— M. Kellenberger, préparateur, attaché au cabinet de physique du chef-lieu, a été nommé, sur 7 concurrents, maître à l'école de district ou secondaire de Schöfftland.

— Les instituteurs du cercle de Neuchâtel ont eu une intéressante séance, le 16 décembre. M. Soguel a lu une totice intitulée : *Course de touristes dans la gorge de l'Areuse.* M. Numa Girard a présenté une analyse littéraire de la fable des Animaux malades de la peste. M. Adolphe Girard a déclamé un passage de la tragédie de Marius à Minturnes.

Allemagne. — La *Nord-Deutsche Allgemeine Zeitung* s'élève avec raison contre l'habitude de beaucoup de gymnases et d'écoles de laisser grelotter les enfants devant les portes, en attendant l'heure règlementaire. L'humanité est le premier devoir de ceux qui dirigent les écoles. Les horloges ne sont pas toujours d'accord et dans bien des familles on ignore l'heure

exacte. De là l'impossibilité d'arriver à l'heure précise. Les enfants qui, après avoir grelotté de froid, sont subitement introduits dans un local très chaud, peuvent en contracter des maladies qu'il est du devoir des autorités scolaires de prévenir. Des plaintes analogues ont été faites dans quelques endroits de la Suisse.

PARTIE PRATIQUE.

SEL GEMME.

On donne le nom de sel gemme au sel de cuisine, lorsqu'il se présente à l'état solide dans le sein de la terre. On le rencontre à tous les niveaux dans les terrains sédimentaires, c'est-à-dire dans les couches terrestres qui ont été formées au fond des mers ou des lacs. Il se présente ordinairement mélangé avec des argiles, ou bien il forme des amas irréguliers, des veines, des nids. Dans certaines localités, ces dépôts ont une étendue énorme. Il est également dissous en quantité immense dans les eaux de la mer et dans certains lacs. Le sel gemme est très-souvent coloré en gris, en rouge et même en bleu par des matières étrangères ; quelquefois cependant on le rencontre en masses suffisamment pures pour que les blocs qu'on en détache puissent être livrés immédiatement à la consommation. Les sources salées sont tout simplement des filets d'eau qui ont traversé des terrains imprégnés de sel et qui viennent sourdre à la surface du sol chargées d'une dissolution plus ou moins concentrée de cette substance. Le sel se cristallise en cubes qui sont souvent d'une régularité parfaite lorsque la cristallisation s'est accomplie lentement dans le sein de la terre, mais qui sont ordinairement creusés en trémies, comme disent les minéralogistes, lorsqu'elle s'est effectuée rapidement par des procédés artificiels. Il est hygroscopique à un assez haut degré, ce qui veut dire qu'il absorbe la vapeur répandue dans l'atmosphère et se dissout partiellement dans l'eau ainsi produite ; contrairement à la généralité des autres corps, il est plus soluble dans l'eau froide que dans l'eau chaude. Au point de vue de la composition, le sel est une combinaison d'un gaz jaunâtre, irrespirable et très-corrosif, qu'on appelle *chlore*, avec un métal très-singulier, mou et plus léger que l'eau, qui est connu sous le nom de *sodium* et qui s'enflamme lorsqu'on le jette dans l'eau chaude. Nous avons donc ici le curieux phénomène d'un corps parfaitement inoffensif formé par la combinaison de deux autres corps dont l'action sur l'économie animale est des plus délétères ; car le chlore introduit dans la bouche détruirait les parties avec lesquelles il serait en contact et occasionnerait rapidement la mort, tandis que le sodium prendrait feu dans la salive et le suc gastrique de l'estomac, ou du moins se transformerait en soude caustique qui corroderait ces organes et produirait le même résultat fatal. Par contre, l'acide prussique, le plus terrible des poisons connus, ne contient que du carbone, de l'azote et de l'hydrogène,

c'est-à-dire des corps simples qui isolément sont complètement inoffensifs. La connaissance des éléments qui entrent dans la composition d'un corps ne permet donc pas de préjuger les propriétés de ce corps ou l'action qu'il aura sur nos organes, comme on serait tenté de le croire d'abord. Le sel exerce snr la santé de l'homme et des animaux l'influence la plus salutaire; c'est à strictement parler un objet de première nécessité. De là l'immense consommation qu'on en fait dans tous les pays civilisés. L'importance du sel dans l'alimentation est telle, que chez les peuplades africaines privées de cette utile substance, on voit les nègres le manger par poignées comme une délicatesse sans pareille, lorsqu'ils ont réussi à s'en procurer à n'importe quel prix. On sait aussi combien la plupart des animaux la recherchent avec avidité. La consommation du sel s'est encore accrue depuis que les chimistes ont réussi à le transformer en carbonate de soude pour les besoins et les usages nombreux de l'industrie. Pour exploiter le sel gemme, on fait usage du pic et de la poudre, suivant le cas. Lorsqu'il est mélangé de substances étrangères, on le dissout dans des réservoirs remplis d'eau, puis on fait évaporer l'eau en la chauffant dans de grands bassins construits à cet effet. Pour ménager le combustible, on fait généralement arriver en premier lieu cette eau au sommet d'un hangar rempli de fascines, par le moyen de pompes élévatoires; puis on la fait couler lentement à travers les fascines dans un réservoir situé au bas, où elle arrive concentrée par suite de l'évaporation qui s'est produite pendant la chute. L'eau des salines est traitée par les mêmes procédés. Néanmoins la plus grande partie du sel qu'on consomme provient de l'eau de la mer évaporée dans des bassins appelés *marais salants*, qui sont creusés près du rivage. A la haute mer, les écluses sont ouvertes et l'eau pénètre dans un premier bassin, où elle subit sous l'action du soleil une première évaporation; de là elle passe dans un second bassin où l'évaporation se continue, puis dans un troisième ou même dans un quatrième, où elle s'achève. La croûte de sel qui s'est déposée est purifiée par des procédés convenables, après quoi le sel est livré au commerce. Dans notre voisinage la mine de sel gemme la plus renommée est celle de Bex, dans le canton de Vaud. Il y a également des salines importantes près de Bâle et de Rheinfelden, ainsi qu'à Salins et à Lons-le-Saunier, dans le Jura français. Mais les mines les plus considérables de toute l'Europe sont celles de Wielieska, près de Cracovie, et de Cardona en Espagne. Ajoutons que la Suisse ne produit pas assez de sel pour sa consommation, et que sous ce rapport elle a été de tout temps tributaire de l'étranger.

PAGNARD.

Questions de langue.

L'Académie a couronné dernièrement une Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne, ce qui n'empêche pas l'un des collaborateurs de la *Revue des cours littéraires* d'y relever quelques phrases incorrectes ou qui sentent la mauvaise langue.

En voici deux exemples : *Louanger quelqu'un, assumer sur un individu l'iniquité de toute une société.* Pourquoi ces phrases sont-elles vicieuses ? La critique ne le dit pas. Mais il a compté sur une connaissance de la langue chez les lecteurs.

Mais, ici, où nous faisons de la Didactique et où nous cherchons à nous instruire les uns les autres, je demanderai : Pourquoi ces phrases sont-elles incorrectes ? Dans un journal des mieux écrits, le mieux écrit peut-être de la Suisse romande, on lisait en juillet la phrase suivante : après les jours heureux mais trop courts de la *revoyance*, M. reprit le chemin de Metz.

La *revoyance* est une façon de parler qu'on entend souvent sortir de la bouche des amis et connaissances dans certain canton. Mais pensez-vous qu'elle soit assez française, pour figurer dans un grave récit ? Ce mot, vaudois ou genevois, je ne sais duquel de ces deux cantons il est originaire, est de provenance purement patoise. Il figure très bien dans une conversation campagnarde, entre conscrits et bonnes gens qui ne se soucient guère de style. Mais dans un article littéraire ou biographique, cela jure.

« Vous aurez meilleur temps en faisant de cette manière » cette phrase est évidemment patoise et n'a rien de commun avec la bonne langue. Dites : Il est plus facile, plus commode de faire ainsi ; voilà qui est admis par l'usage.

De plus mauvaise langue encore est l'expression : je suis *fâché sur toi* que l'on entend dans certain coin de la Suisse romande. Elle peut servir de pendant à cette autre : *Je vais contre St-Blaise ;* pur germanisme s'il en fut.

A propos de germanisme, une chose curieuse, c'est qu'un faiseur de livres ait eu la bizarre idée de les mettre sur la même ligne que les *gallicismes* et de faire un livre consacré ainsi aux beautés de la langue et à cette espèce de barbarismes, de solécismes qui nous viennent de notre contact avec la race tudesque. Un piquant échantillon de germanisme est celui qu'on emploie à Fribourg quand on dit : *il est sur le pays* pour dire : à la campagne. Plus drôle encore est l'expression : *il est sur les Allemands* pour dire : il est chez les Allemands. Cette locution n'est, il est vrai, plus de mise que chez les gens sans culture et ne s'emploie qu'en plaisantant par les personnes cultivées.

Une expression que le militaire a mise en cours, c'est celle de *poutzer*. On poutze son sabre et son fusil au lieu de le nettoyer ou de le *fourbir*. Poutzer est cependant un horrible barbarisme pire que le français fédéral le plus qualifié.

Cela n'empêche pas des gens de le trouver fort bien et de s'en servir avec délices et nos cadets de le répéter avec amour ; ils n'en savent pas d'autres.

A Fribourg, où l'on germanise à plaisir, les personnes peu cultivées disent à *trois quarts pour une heure*, au lieu de : une heure moins un quart.

A Neuchâtel, des personnes même instruites disent *deux tiers d'heure* et *un tiers d'heure* pour 2 heures 40 et deux heures 20. C'est par habi-

tude, car cette locution n'est pas assez jolie pour qu'on puisse y tenir *par goût*, comme c'est le cas pour certaines locutions de terroir. La phrase : J'ai vu cette dame *sur rue*, pour dire dans la rue, est affreuse. On ne devrait pas avoir besoin de lui faire la guerre. Je l'ai vue *en rue* peut prêter à une équivoque détestable. Ne nous en servons pas.

Il y a longtemps que cette expression : un homme *fortuné* pour un homme riche, est condamnée par le bon usage et par les grammairiens. Nous la trouvions cependant, il y a quelque temps, dans un de nos conteurs les plus populaires.

Le phrase suivante de M. Eugène Despois, un très habile et alerte écrivain d'ailleurs, est-elle irréprochable ? Et en quoi est-elle défectueuse ?

« Gœthe n'avait aucune raison pour exagérer sa sympathie pour notre littérature. » (Le journal le *Globe*, sous la Restauration.)

L'expression de *youler* est un néologisme que M. Littré a cru devoir consacrer dans son Dictionnaire pour indiquer le chant tyrolien et suisse appelé *yodel* en allemand. Nous aurions dit *yoler* qui nous semble plus joli et plus conforme au *Io* des anciens.

M. Littré a aussi recueilli le mot *armailli* qui dans le patois de la Gruyère désigne, comme on sait, le pâtre qui trait la vache. Mais du mot armailli, le célèbre Lexicographe a fait *ermailler* et lui a donné l'acception de vache. Dans les additions à son dictionnaire, il est revenu sur ce mot et l'a donné plus exactement, mais en lui laissant la même signification erronée.

L'*Alpe*, au singulier, ne se trouvait pas dans les dictionnaires antérieurs à celui de Littré, mais il était d'un emploi assez fréquent dans les livres de science et avait trouvé place dans un chant populaire bien connu dans nos contrées.

Sur l'Alpe est ma patrie,
Là s'écoulent mes jours,
Mon chalet fait ma vie
Et mes amours.

Quand on critique les phrases d'autrui, il faut être sévère pour les siennes propres. C'est ce que nous comptons bien faire dorénavant quand il nous échappera de laisser passer une faute aussi grave que celle par laquelle s'ouvre le dernier numéro de notre journal et dont l'aspect nous a donné le frisson, à la réception de nos exemplaires. Voici la phrase comme elle devrait être, et non comme elle est : « Le résumé de ces publica-
» tions ne saurait manquer d'offrir un certain intérêt aux amis de l'instruc-
» tion publique. M. G. a bien voulu se charger de faire ce résumé pour
» notre feuille dans les pages suivantes. »

Il n'y a d'excuse à cela que la circonstance d'une rédaction à distance et hâtive qui ne permet qu'une seule lecture de l'épreuve et parfois dans un moment où l'on est absorbé par d'autres occupations, entre deux leçons par exemple ou quand on sort fatigué de celles qu'on a données.

COMPOSITION.

Ce sujet a été traité si souvent, et d'une manière si approfondie, qu'il semble superflu d'y revenir.

La répétition dans l'école, jointe à une bonne méthode, est l'âme de l'enseignement. C'est, fondé sur ce principe, que nous émettons quelques idées sur l'enseignement de la composition.

Pour les degrés intermédiaire et supérieur, prenons un sujet quelconque; analysons-le avec les élèves, dans son ensemble et dans ses parties, pour leur donner des idées et les faciliter plus ou moins dans leur travail. Leur composition faite, le maître l'examine et fait ses observations. Comme on le voit, nous n'avons, jusqu'ici, rien dit de nouveau.

Maintenant, c'est le tour du maître; à lui de traiter le sujet simplement pour en faire une dictée à ses élèves, qui compareront leur composition avec celle du maître, et deviendront ainsi eux-mêmes juges de leur travail et verront où ils ont manqué, soit pour le style, soit pour l'orthographe et la ponctuation.

Ce n'est pas tout; il faut, comme on dit, manger pour l'écolier. Dans un temps plus ou moins rapproché, le même sujet sera donné en exigeant que, conformément au travail du maître, tout soit reproduit, si possible, d'une manière exacte. L'écolier qui paraîtrait avoir travaillé avec insouciance pourra même être puni. Les élèves seront surveillés pour qu'ils ne copient pas.

Persuadé des bons résultats que cette méthode peut donner, nous la conseillons pour varier cet enseignement. Ph. Pousaz.

Il y a certainement du bon dans la méthode si clairement énoncée et si simplement conçue de notre collaborateur. Une petite objection seulement. Au lieu de lire un travail de sa façon, improvisé probablement et peut-être négligemment écrit, le maître ne ferait-il pas mieux de choisir son sujet parmi ceux dont on trouve le modèle dans quelque écrivain de mérite et connu dans la littérature? Les morceaux bien écrits peuvent seuls former le goût et orner l'esprit en le cultivant, en lui donnant de l'essor. Les recueils pour ce genre d'exercices ne manquent pas. Nous citerons entre autres le Recueil du colonel Staaff et de son collaborateur M. Krammer, de Neuchâtel, depuis longtemps domicilié à Stockholm. Ce recueil jugé au point de vue strictement littéraire, a des défauts considérables. Les auteurs de tout ordre y abondent sans distinction, pêle-mêle, les plus médiocres y coudoient les hommes de génie ou d'un talent supérieur, original. Les morceaux ne sont pas non plus toujours bien choisis. Les 7 volumes de M. Staaff font un peu l'effet d'un bazar littéraire et nous ne les conseillerons jamais pour l'usage des classes, pour les élèves eux-mêmes et pour la culture du sens littéraire, du goût. En revanche, cette collection est précieuse pour un maître dont le discernement est formé et capable de choisir dans ce fourré, les plantes de belle venue, les plus propres à être montrées à la jeunesse.

A ce point de vue, le recueil de MM. Staaff et Krammer n'a qu'un défaut, *leur coût élevé*, j'entends comparativement à la bourse d'un magister. Mais chaque école devrait avoir sa *bibliothèque* composée d'un certain nombre de livres affectés à l'instruction commune. Nous connaissons des communes qui ont eu le bon esprit d'en établir. Pourquoi ne sont-elles pas plus nombreuses?

VARIÉTÉS.

Anecdotes scolaires ou morales.

Un jeune instituteur nouvellement installé dans une école secondaire de jeunes filles en Argovie leur donnait le sujet suivant de composition : *Tableau des habitations lacustres*, et ajouta la remarque qu'il fallait pour bien rendre ce sujet, *se reporter à 4 siècles en arrière*. Le *Volkschullblatt* de Schwytz relève ce qu'a de déraisonnable le choix de ce sujet pour des jeunes filles qui débutent dans la vie. Si ce n'était pas la remarque déplacée du maître qu'il faut se reporter à 4 siècles en arrière, nous ne trouverions rien d'étonnant ni de repréhensible dans le sujet donné; car tous les livres d'histoire nationale parlent des *habitations lacustres*. De plus, les journaux illustrés pour la jeunesse en sont remplis et les antiquités préhistoriques sont devenues un article à la mode.

Un jeune homme de la Suisse romande qui avait fait ses études dans une école normale et avait été appelé aux fonctions d'instituteur par la protection de son ancien Directeur, disait à ce dernier : Je suis décidé à quitter mon état et à dire adieu à cette ville où je ne puis plus rien apprendre. — Mais avez-vous bien réfléchi à votre dessein. — Oh! oui, l'état de régent n'est pas assez *envieux* pour qu'on y reste. — Vous voulez dire *enviable*, fit le Directeur. Vous voyez donc qu'il y aurait encore quelque chose à apprendre chez nous; c'est le français.

Dernièrement, les enfants du village d'Abguori, en Biscaye, ont accueilli à coups de pierre le maître d'école qu'on leur avait envoyé et l'ont chassé, aux cris de : « Mori le mestre, no volem pa estudi. » « Meure le maître, » nous ne voulons pas étudier. » Les bons parents de ces braves enfants souriaient de plaisir et d'orgueil. Les moutards de ce village (dit le correspondant du *Journal de Genève*) doivent avoir dans leurs veines du sang de ces fameux chevaliers qui se vantaient de ne pas savoir signer leurs noms. La liberté de l'ignorance est probablement l'un des *fueros* auxquels tiennent le plus une partie des hidalgos déguenillés de la Biscaye.

Le Rédacteur en chef: A. Daguet.

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.